





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-299**

Séance publique du

21 juillet 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230721- lmc1241951-DE-1-1
Date de signature : 26/07/2023
Date de réception : mercredi 26 juillet 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : CONTRAT DE COMMISSARIAT EN VUE D'UNE EXPOSITION SUR ROGER BISSIERE "LA PART DE L'AUTRE" AU MUSÉE GRANET, CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS (14 SEPTEMBRE 2023 AU 14 JANVIER 2024)

Le 21 juillet 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 13 juillet 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Ravi ANDRE, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2023

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CONTRAT DE COMMISSARIAT EN VUE D'UNE EXPOSITION SUR ROGER BISSIERE "LA PART DE L'AUTRE" AU MUSÉE GRANET, CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS (14 SEPTEMBRE 2023 AU 14 JANVIER 2024)- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du dépôt de la collection Jean Planque au Musée Granet, la Fondation Jean et Suzanne Planque souhaite présenter, du 14 septembre 2023 au 14 janvier 2024, une exposition consacrée à Roger Bissière.

L'intitulé sera: Exposition *Roger Bissière. La part de l'Autre. (Un journal en images 1962-1964)*.

Fidèle à la tradition désormais bien établie d'illustrer *L'œil de Planque* par des expositions consacrées aux artistes que Jean Planque avait connus et qu'il admirait, le Musée Granet et la Fondation Jean et Suzanne Planque proposent cette exposition en 2023. Les tableaux de Roger Bissière seront donc montrés sur la mezzanine de la Chapelle des Pénitents, après une présentation à la Fondation Arpad Szenès-Vieira da Silva de Lisbonne.

Jean Planque a rencontré Roger Bissière dès le milieu des années 50 au cours de ses visites dans les galeries parisiennes. Au cours des ans, il défendra la peinture de Bissière auprès de la galerie Beyeler de Bâle dont il est le conseiller, et acquerra ou recevra plusieurs compositions du peintre. C'est notamment grâce à ses propos enthousiastes en faveur de Roger Bissière que le Stedelijkmuseum d'Amsterdam et son conservateur expose ses tableaux.

Entre 1962 et 1964, au cours des deux dernières années de sa vie, l'artiste français Roger Bissière (1886-1964) peint son « Journal en images » composé de plus de 152 petits tableaux datés du jour de leur réalisation qu'il dédie à sa femme. Surnommée "Mousse", elle a d'abord été son modèle puis le sujet de sa peinture. Quand elle meurt brutalement le 13 octobre 1962, elle devient l'objet et la raison d'être de cette série. Si cette disparition laisse dévasté Roger Bissière, il va pourtant reprendre le chemin de l'atelier et livrer en image le quotidien qui l'entoure. Au cours de 780 journées, il peint des petits formats datés au jour le jour. Il ne décrit pas le monde, il cherche à recréer la fraîcheur des bois, l'incandescence du feu, la légèreté d'une journée de printemps, la chaleur de l'été à midi dans le Lot ou l'obscurité de la nuit.

L'exposition au Musée Granet, Chapelle des Pénitents Blancs, est conçue en étroite collaboration avec la famille de l'artiste. Elle présente une sélection de 47 de ses tableaux pour une bonne part inédits.

Le commissariat de l'Exposition est confié à Mesdames Isabelle Bissière et Martine Caroline Bissière, sous la direction de la Fondation Jean et Suzanne Planque représentée par Monsieur Florian Rodari, conservateur, et Madame Maïlis Favre, conservatrice.

Le commissariat confié à Mesdames Isabelle Bissière et Martine Caroline Bissière donne lieu à un contrat de commissariat d'exposition. Ce contrat a pour objet de fixer l'organisation scientifique de cette exposition et les modalités et échéances financières et administratives de ce commissariat.

L'objet de la présente délibération est d'approuver ce contrat de commissariat d'exposition.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues de bien vouloir :

-APPROUVER le contrat de commissariat d'exposition entre le Musée Granet et Mesdames Caroline et Isabelle Bissière ;

-AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer le contrat annexé ainsi que l'ensemble des documents afférents à cette opération ;

-DIRE que la dépense sera inscrite sur les crédits prévus en section de fonctionnement du Musée Granet compte 62.

DL.2023-299 - CONTRAT DE COMMISSARIAT EN VUE D'UNE EXPOSITION SUR ROGER BISSIERE "LA PART DE L'AUTRE" AU MUSÉE GRANET, CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS (14 SEPTEMBRE 2023 AU 14 JANVIER 2024)-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Monsieur Rémi CAPEAU

Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 26 juillet 2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un

délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00